

À l'ombre des projecteurs : DARE-DARE au Quartier des spectacles

In the Shadows of the Floodlights: DARE-DARE at Quartier des spectacles

Edith Brunette

Numéro 82, automne 2014

Spectacle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/72213ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les éditions esse

ISSN

0831-859X (imprimé)

1929-3577 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brunette, E. (2014). À l'ombre des projecteurs : DARE-DARE au Quartier des spectacles / In the Shadows of the Floodlights: DARE-DARE at Quartier des spectacles. *esse arts + opinions*, (82), 54–63.

Droits d'auteur © Edith Brunette, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

**L'OMBRE DES
PROJECTEURS
DARE-DARE
AU QUARTIER DES
SPECTACLES**



**IN THE SHADOWS
OF THE FLOODLIGHTS
DARE-DARE AT QUARTIER
DES SPECTACLES**

EDITH BRUNETTE

En juin 2012, au plus fort des manifestations du Printemps érable, une dizaine d'individus portant un t-shirt identique s'assoient sur le bord du trottoir longeant la Brasserie T!, sur la Place des festivals, pour y manger un sandwich. À des techniciens de L'Équipe Spectra¹ venus leur demander d'expliquer leur présence, l'un d'eux remet une carte où il est écrit : « L'utilisation de l'espace public est un privilège et non un droit². » S'ensuit une série d'appels téléphoniques inquiets entre L'Équipe Spectra et l'administration du Quartier des spectacles, qui rebondissent jusqu'à la roulotte de DARE-DARE, hôte de la performance : l'administration enjoint au centre de faire cesser immédiatement ces actions « politiques ». Avec le projet *Secondes zones* d'Anne-Marie Ouellet³, les relations entre DARE-DARE et son nouvel hôte, le Quartier des spectacles, s'amorcent sous le signe de la suspicion.

Si ces relations se sont normalisées depuis, elles n'en fournissent pas moins un point de vue éclairant sur les tensions qui s'intensifient entre des intervenants pour qui la culture représente un moteur économique et des artistes pour qui la rentabilité n'est pas le premier objectif – avec, entre les deux, des organismes qui tentent de préserver leurs acquis au cœur de la tranquille tempête des politiques culturelles...

DARE-DARE EN ZONE DE POUVOIR

Le centre d'artistes DARE-DARE observe, depuis 2004, une politique de nomadisme à laquelle l'a amené son intérêt grandissant – et aujourd'hui exclusif – pour les pratiques d'art dans les espaces publics. Logé dans une roulotte de chantier, l'organisme se promène de quartier en quartier, au gré des offres de la Ville de Montréal et des désirs de ses membres. Depuis mars 2012, c'est sur le terrain vague entourant le métro Saint-Laurent que s'est posée la caravane, sous les auspices du Partenariat du Quartier des spectacles, qui gère l'espace.

Le choix du Quartier des spectacles, ce vaste périmètre voué à une culture du gigantisme en son et en lumière, peut sembler étonnant pour un centre dédié à des pratiques souvent plus discrètes. Or, pour DARE-DARE, il s'agissait justement de rompre avec les attentes. Comme me l'explique Martin Dufrasne, coordonnateur du centre depuis 2010, les membres souhaitaient quitter les espaces marginaux – habituel carré de sable des artistes – pour s'approcher des zones du pouvoir⁴. Inversement, le Partenariat du Quartier des spectacles paraissait à l'époque désireux de préserver une part de création moins conventionnelle dans ses espaces, intérêt auquel se mêle cependant une certaine ignorance. « Pour eux, il y avait une compréhension qu'on allait peut-être faire de l'animation⁵ », relate Geneviève Massé, collègue de Dufrasne à la coordination de DARE-DARE. Les quelques rencontres préalables à l'arrivée du centre dans ses nouveaux quartiers n'ont pas suffi à dissiper les malentendus mutuels : il faudra la réalité d'un premier projet pour toucher les limites de cette cohabitation naissante.

1. L'Équipe Spectra est l'un des acteurs majeurs en production culturelle à Montréal, responsable de trois festivals (Jazz, FrancoFolies et Montréal en lumière) et propriétaire des salles de spectacle Métropolis, L'Astral et la Maison du Jazz. Son vice-président, André Ménard, siège au conseil d'administration du Quartier des spectacles.

2. La phrase est tirée du site du Partenariat du Quartier des spectacles.

3. Anne-Marie Ouellet, *Secondes zones*, projet d'interventions hébergé par DARE-DARE du 18 mai au 27 juin 2012. Site du projet : <http://secondeszones.blogspot.ca/>

4. Entrevue avec Martin Dufrasne, le 21 mars 2014, Montréal.

5. Entrevue avec Geneviève Massé, le 23 mars 2014, Montréal.

In June 2012, at the height of the Maple Spring demonstrations, ten or so individuals wearing identical t-shirts sat down on the edge of the sidewalk in front of Brasserie T! at Place des festivals to eat sandwiches. When they were asked by technicians from Équipe Spectra¹ to explain their presence, one of them handed over a card on which was written: "Using public space is a privilege and not a right."² A series of tense telephone calls between Équipe Spectra and the administration of Quartier des spectacles ensued, finally reaching DARE-DARE, which was coordinating the performance: the administration ordered it to immediately stop these "political" acts. With Anne-Marie Ouellet's *Secondes zones* project,³ the relationship between DARE-DARE and its new host, Quartier des spectacles, began in an atmosphere fraught with suspicion.

Even though these relations have since returned to normal, they nevertheless shed light on the growing tensions among stakeholders, for whom culture represents an economic mainspring, and artists, for whom profit is not the primary objective—and, between the two, the organizations that are trying to preserve their assets amidst the storm clouds brewing over cultural policy.

DARE-DARE IN AN URBAN POWER ZONE

Since 2004, artist-run centre DARE-DARE has been nomadic, a fact that inspired its growing—and now exclusive—interest in art practices in public spaces. Based in a mobile trailer, the organization moves from one neighbourhood to another, following offers from the Ville de Montréal and the wishes of its members. Since March 2012, the DARE-DARE trailer has been located on the vacant lot surrounding the Saint-Laurent metro station, under the auspices of the Partenariat du Quartier des spectacles, which manages the space.

The choice of Quartier des spectacles, a large district devoted to a culture of spectacular light and sound performances, may seem surprising for a centre usually interested in less ostentatious practices. And yet, for DARE-DARE, it was precisely a question of defying expectations. As Martin Dufrasne, coordinator of the centre since 2010, explained, the members wanted to get away from marginal spaces—the usual playground for artists—to draw closer to the centres of power.⁴ Conversely, the Partenariat du Quartier des spectacles, at the time, seemed interested in preserving less conventional creative forces in its environs—an interest that, in retrospect, seems to have been based on ignorance. "On their part, there was an understanding that we would perhaps organize activities,"⁵ notes Geneviève Massé, co-coordinator, with Dufrasne, of DARE-DARE. The few meetings held prior to the arrival of the centre in its new location were not enough to dispel any mutual misconceptions: it took the reality of an initial project to test the limits of this nascent cohabitation.

SECONDES ZONES

With *Secondes zones*, Ouellet wished to deepen her exploration of public space and how it is used—a theme central to her practice. The relocation

1. Équipe Spectra is one of the major players in terms of cultural production in Montréal, as it is responsible for three festivals (Jazz, FrancoFolies, and Montréal en lumière) and the owner of the concert venues Métropolis, L'Astral, and House of Jazz. Its vice-president, André Ménard, sits on the board of directors of Quartier des spectacles.

2. The sentence is taken from the Partenariat du Quartier des spectacles website (our translation).

3. Anne-Marie Ouellet, *Secondes zones*, an intervention project hosted by DARE-DARE from May 18 to June 27, 2012. Project website: <http://secondeszones.blogspot.ca/>

4. Interview with Martin Dufrasne, March 21, 2014, Montréal (our translation).

5. Interview with Geneviève Massé, March 23, 2014, Montréal (our translation).



ANNE-MARIE DUELLET, *SECONDES ZONES*,
PLACE DES FESTIVALS, QUARTIER DES SPECTACLES, MONTRÉAL, 2012.
PHOTO : GENEVIÈVE MASSÉ © DARE-DARE, PERMISSION DE L'ARTISTE | COURTESY OF THE ARTIST



HYATT



SE

HYATT



ANNE-MARIE OUELLET, *SECONDES ZONES*,
PLACE DES FESTIVALS, QUARTIER DES SPECTACLES, MONTRÉAL, 2012.
PHOTO : GENEVIÈVE MASSÉ © DARE-DARE, PERMISSION DE L'ARTISTE | COURTESY OF THE ARTIST

SECONDES ZONES

Avec *Secondes zones*, Anne-Marie Ouellet souhaite prolonger la réflexion sur les espaces publics et les manières de s'y déployer qui sous-tend sa pratique. L'aménagement de DARE-DARE – qui accueille son projet – dans le Quartier des spectacles l'amène à s'intéresser aux caractéristiques propres à cet espace encore tout neuf. Ouellet réunit pour son projet un groupe de volontaires, appelés à déterminer et à réaliser une série d'actions dans le périmètre de la place des Festivals⁶. Pour l'occasion, chacun d'eux revêt un t-shirt arborant un dessin énigmatique qui les identifie discrètement. Les actions qu'ils exécutent jouent sur l'ambiguïté entre leur caractère banal (se tenir debout, s'asseoir, s'approcher d'un groupe, faire face ou faire dos à une scène) et l'effet spectaculaire (ou inquiétant) que peut avoir leur réalisation groupée. Pour Ouellet, il s'agit de « voir comment ces actions-là sont perçues par le public dans un espace qui est déjà dédié au divertissement⁷ ». Il s'agit également de tester les limites de ce qui est permis dans ce lieu où tout semble en place pour contrôler les usages.

La première journée d'actions se passe sans anicroche, dans l'ambiance sereine d'une place peu achalandée. Les dix participants au projet effectuent des déplacements planifiés, ensemble ou divisés en sous-groupes, se réunissent dans les escaliers à la manière d'une chorale, puis retournent à la roulotte de DARE-DARE. En arrière-plan de cette journée anodine du 18 mai 2012, pourtant, l'Assemblée nationale

6. La place des Festivals est un espace du Quartier des spectacles situé à l'ouest du Musée d'art contemporain, entre les rues Président-Kennedy, Sainte-Catherine, Jeanne-Mance et Bleury.

7. Entrevue avec Anne-Marie Ouellet, le 16 mars 2014, Montréal.

of DARE-DARE, which was assisting her with her project, to Quartier des spectacles sparked her interest in the specific characteristics of this still-new site. Consequently, she put together a group of volunteers who were responsible for choosing and performing a series of actions in and around Place des festivals.⁶ For the occasion, all of them wore t-shirts bearing an ambiguous symbol that discreetly identified them. The actions that they performed played on the ambiguity between the banality of their gestures (standing up, sitting down, approaching a group, facing or turning away from a stage) and the spectacular—or worrying—effect that these gestures might have when performed by a group. In Ouellet's view, it was a question of “seeing how these actions were perceived by the public in a space already devoted to entertainment.”⁷ It was also a matter of testing the limits of what is authorized in this space where everything seems primed for controlling use.

The first day of actions went smoothly in the calm atmosphere of an uncrowded Place des festivals. The ten participants in the project moved around as planned, all together and in subgroups, coming together on the stairs in choir formation before returning to the DARE-DARE trailer. Meanwhile, on this seemingly insignificant day, May 18, the National Assembly of Québec was in the process of adopting the controversial Bill 78 (which, ironically, in its original draft, restricted gatherings of ten or more people). The political context, which placed Quartier des spectacles at the centre of relentless demonstrations, undoubtedly made the admi-

6. Place des festivals is part of Quartier des spectacles, situated west of the Musée d'art contemporain, between Président-Kennedy, Sainte-Catherine, Jeanne-Mance, and Bleury Streets.

7. Interview with Anne-Marie Ouellet, March 16, 2014, Montréal (our translation).

adopte dans la controverse le projet de loi 78 (qui ironiquement, dans sa première version, restreint les rassemblements de dix personnes et plus). Le contexte politique, qui place le Quartier des spectacles au cœur d'incessantes manifestations, rend sans doute ses administrateurs plus inquiets par rapport à toute activité non identifiée, à fortiori lorsqu'elle engage des groupes.

La seconde action se déroule deux semaines plus tard. Les participants choisissent de reproduire certaines des activités des travailleurs venus profiter à l'extérieur de l'heure du lunch, mais sans respecter les emplacements qui y sont normalement consacrés. Après s'être assis sur le trottoir qui borde la terrasse de la Brasserie T! pour y manger un sandwich, ils se font aussitôt rappeler, par l'un des serveurs, qu'« il y a des endroits pour ça ». Docile, le groupe se lève, avance de trois pas dans la rue fermée, et se rassoit. Plus tard, le groupe se disperse; chacun de ses membres s'allonge sur les lignes marquant le sol entre les fontaines fermées avant de repartir. Si ces gestes ne sont ni plus ni moins inquiétants que ceux de la première action, ils interviennent cependant en plein montage des scènes des FrancoFolies. La place des Festivals appartient pour quelques semaines à L'Équipe Spectra, organisatrice du festival, dont l'inauguration est imminente. Les techniciens passent des coups de fil, plus alarmés que rassurés par la carte *L'utilisation de l'espace public est un privilège et non un droit* que leur tendent les performeurs. À leur retour à la roulotte, Ouellet et Massé, qui coordonnent le projet, découvrent des messages inquiets sur la boîte vocale. Dans un de ceux-ci, la chargée de programmation du Quartier des spectacles intime DARE-DARE de l'informer de toute activité avant sa tenue et de cesser immédiatement la distribution des cartes. Le centre accepte.

DE DESIGN ET DE LUMIÈRE

Le Quartier des spectacles est un territoire réunissant trois « pôles » urbanistiques de la ville : la Place des arts, le Quartier latin et l'intersection des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine. Depuis 2009, il est administré par une entité autonome créée par la Ville sous l'impulsion de l'ADISQ et des grands festivals de Montréal : le Partenariat du Quartier des spectacles. Outre la promotion du Quartier comme destination touristique, le Partenariat a pour mandat de voir « à l'animation du quartier, [à] la gestion des places publiques et [à] l'enrichissement de l'offre culturelle générale⁸ ». Son conseil d'administration fait la part belle aux entreprises et aux organismes culturels de très grande envergure; il n'inclut qu'un seul représentant des résidents du quartier, et aucun du milieu communautaire⁹. En ne reflétant que l'extrémité la plus visible et lucrative du spectre culturel, le Partenariat promeut une vision très spécifique de la culture, réduite au rôle de levier de développement économique et d'outil de revitalisation urbaine¹⁰.

Dans cette perspective, la culture qui est mise de l'avant dans le Quartier des spectacles ne peut inclure la diversité, la spontanéité et l'incongruité que dans la mesure où celles-ci ne nuisent pas aux objectifs premiers de pacification et de *branding* du territoire. Aussi, bien que le Partenariat insiste sur le thème de la création dans ses discours, ses réalisations concrètes mettent en vérité l'accent sur des segments culturels très limités. La signalétique lumineuse et les projections qui envahissent la façade des édifices, les installations interactives telles que les balançoires de l'avenue Président-Kennedy et la mise en scène de *Mégaphone*, sur la promenade des Artistes, ne suffisent pas à camoufler

nistration more apprehensive about unidentified activities, especially those involving groups.

The second action took place two weeks later. The participants chose to reproduce the lunchtime routine of workers who use this outdoor space, but without respecting the zones set aside for this purpose. Having sat down on the edge of the sidewalk in front of Brasserie T! to eat sandwiches, they were reminded by a waiter that "there are places for that." Obediently, the group got up to sit down farther along the closed-off street. Later, before the group separated, each member lay down between the lines of switched-off fountains. Even though these actions were no more or less threatening than those undertaken in the first intervention, they were performed while the stages were being set up for the launch of the FrancoFolies festival, which occupies Place des Festivals for several weeks and is organized by Équipe Spectra. The team's technicians made calls, more alarmed than reassured by the cards bearing the message "Using public space is a privilege and not a right" that were offered to them by the performers. On their return to the trailer, Ouellet and Massé, who were coordinating the project, discovered anxious messages on the centre's voicemail. In one of them, the programmer for Quartier des spectacles ordered DARE-DARE to inform it in advance of any activity to be performed and to immediately stop distributing cards. The centre agreed.

DESIGN AND LIGHTING

Quartier des spectacles encompasses three of Montréal's urban "hubs": Place des arts, Quartier Latin, and the intersection of Saint-Laurent and Sainte-Catherine Streets. Since 2009, it has been administered by the Partenariat du Quartier des spectacles, an autonomous body created by the city under the leadership of the ADISQ and the city's major festivals. Apart from promoting the Quartier as a tourist destination, the Partenariat's mandate is to see to the "animation of the area, the management of public spaces, and the enrichment of general cultural offerings."⁸ Serving on its board of directors are mainly large-scale cultural organizations and businesses, with only one representative for the neighbourhood's residents and no representation for the local community.⁹ Reflecting only the most visible and lucrative extremes of the cultural spectrum, the Partenariat promotes an extremely specific vision of culture, reduced to the role of economic lever and tool for urban renewal.¹⁰

In this perspective, the type of culture promoted in Quartier des spectacles welcomes diversity, spontaneity, and incongruity only if it does not interfere with the area's principal objectives of social harmonization and branding. Although the theme of creativity features prominently in the Partenariat's discourse, in reality its projects to date have focused on a narrow range of cultural segments. The illuminated signage and projections flooding the building façades, and the interactive installations such as the swings on Président-Kennedy Avenue and *Mégaphone* on Promenade des Artistes cannot hide the absence of a true artistic presence, falling short of the organization's creative aspirations. Spectacular, seductive, consensual, and always *in its place*, the "culture" of Quartier des spectacles is distinguished above all by the fact that it is predictable, clearly identified, and mediatized enough to provoke neither anxiety nor questioning.

8. *Le Partenariat du Quartier des spectacles*, 2014, www.quartierdesspectacles.com/fr/a-propos/corporatif/

9. Ibid.

10. Sur ce sujet, voir Laurence Liégeois, « Espace labyrinthique et contrainte: Quelles stratégies d'aménagement pour les espaces publics? », *Géographie et cultures* [en ligne], vol. 70, 2009, <http://gc.revues.org/2290>.

8. *Le Partenariat du Quartier des spectacles*, 2014, <http://www.quartierdesspectacles.com/fr/a-propos/partenariat-du-qds> (our translation).

9. Ibid.

10. For more on this subject, see Laurence Liégeois, "Espace labyrinthique et contrainte: Quelles stratégies d'aménagement pour les espaces publics?" *Géographie et cultures* 70 (2009), <http://gc.revues.org/2290> (accessed June 24, 2014).



**SHEENA HOSZKO, RED LIGHT MONUMENT: FLOOR AREA OF CAFÉ CLÉOPÂTRE STAGES (500 SQUARE FEET),
VUE D'INSTALLATION | INSTALLATION VIEW, ESPLANADE DU MÉTRO ST-LAURENT, MONTRÉAL, 2012.
PHOTOS : GENEVIÈVE MASSÉ © DARE-DARE, PERMISSION DE L'ARTISTE | COURTESY OF THE ARTIST**



MARTINE VIALE, *MA INTERVALLES (ACTIONS INFILTRANTES)*,
PARTERRE, VITRINE ÉVÉNEMENTIELLE, QUARTIER DES SPECTACLES;
BANC ROUGE, PLACE DES ARTS, MONTRÉAL, 2013.
PHOTOS : GENEVIÈVE MASSÉ © DARE-DARE, PERMISSION DE L'ARTISTE | COURTESY OF THE ARTIST

l'absence d'une vie artistique à la hauteur des aspirations de l'organisme. Spectaculaire, séduisante, consensuelle et toujours à sa place, la « culture » du Quartier des spectacles se démarque d'abord par son caractère prévisible, clairement identifié et suffisamment médiatisé pour ne provoquer ni inquiétude, ni questionnement.

TENDANCES ACTUELLES DES POLITIQUES CULTURELLES

Le Quartier des spectacles n'est-il qu'un espace parmi tant d'autres, que rien ne nous oblige à fréquenter et qu'il suffirait de laisser aller à ses propres lubies? Même pour les intervenants qui, comme DARE-DARE, choisissent de s'y frotter plutôt que de fuir, les conséquences apparaissent comme toute limitées. Passé l'incident de *Secondes zones*, les compromis attendus de DARE-DARE par le Partenariat se sont avérés semblables à ceux avec lesquels le centre a dû composer à ses précédents emplacements, se limitant désormais à des exigences essentiellement techniques. Or, contrairement aux conseils d'arrondissement avec lesquels DARE-DARE devait auparavant négocier, le Partenariat est un joueur majeur sur l'échiquier culturel montréalais, voire québécois et canadien, et ses politiques reflètent les tendances lourdes – bien qu'elles essaient de se faire discrètes – des politiques culturelles actuelles.

L'attention portée par le Partenariat à l'interaction (soigneusement planifiée) entre l'art et le public, à la croissance de ce dernier et à la création de liens entre l'art et l'industrie (celle des technologies numériques, en particulier) s'éloigne bien peu des récentes orientations des différents conseils des arts¹¹. Si le Partenariat s'en démarque, c'est par la franchise avec laquelle il affiche les intentions qui sous-tendent ses choix : arrimer le financement des arts à des retombées économiques (tourisme, industrie) et sociales (régénération du tissu urbain, pacification des populations) immédiates, facilement quantifiables – toutes choses déjà manifestes dans le volet arts-affaires du Conseil des arts de Montréal, dans le choix du gouvernement de Pauline Marois d'investir dans une nouvelle Stratégie culturelle numérique du Québec plutôt que dans un ajustement du budget du Conseil des arts et des lettres¹² et dans cette récente allocution de Joseph Rotman, président du Conseil des arts du Canada : « [L]es artistes et les institutions artistiques doivent [...] faire le lien entre les arts et l'économie, les arts et l'innovation, les arts et la santé, l'éducation et le changement social, afin d'aider le Canada à envisager son avenir en tant que leader mondial de l'économie créative¹³. »

11. Ces orientations, notons-le, sont le résultat de la rencontre des deux forces avec lesquelles les conseils doivent composer : les artistes et organismes qu'ils soutiennent, d'une part, et les gouvernements qui déterminent leur budget, de l'autre. En l'absence de mobilisation politique et de cohésion de la part des premiers, peut-on vraiment s'attendre à ce que les préoccupations des seconds n'occupent pas une place grandissante dans le choix des politiques culturelles?

12. Le budget déposé en février 2014 par le ministre Marceau prévoyait l'injection de 150 M\$ sur sept ans dans le nouveau fonds, tandis que le gouvernement laissait de côté sa promesse d'augmenter de 13 M\$ le budget du CALQ.

13. *Investir dans la créativité : une priorité nationale*, allocution de Joseph Rotman, président du Conseil des arts du Canada, à l'invitation du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), 13 novembre 2013. Texte intégral : <http://canadacouncil.ca/conseil/salle-des-nouvelles/nouvelles/2013/joseph-l-rotman-investir-dans-la-creativite-une-priorite-nationale>.

CURRENT TRENDS IN CULTURAL POLITICS

Isn't Quartier des spectacles just another place, among many, that we can choose to avoid? Can't we just leave it to indulge in its latest whims? Even for participants who, like DARE-DARE, choose to get involved with rather than avoid the district, the consequences, in reality, seem very limited. Following the *Secondes zones* incident, the compromises that the Partenariat expected of DARE-DARE proved similar to the essentially logistical constraints that the centre had had to come to terms with at its previous locations. And yet, unlike the borough councils with which DARE-DARE had to negotiate in the past, the Partenariat is a major player on the Montréal, Québec, and even Canadian cultural scenes, and its approach—despite its efforts to be discreet—reflects the overarching trends in current cultural policy.

The attention that the Partenariat pays to the growth of (carefully planned) interactions between art and public and to the creation of links between art and industry (digital technologies, in particular) is closely aligned with the directions recently taken by various arts councils.¹¹ The Partenariat distinguishes itself, perhaps, in the frankness with which it states the intentions underlying its choices: to secure financing for the arts with immediate, easily quantifiable economic spin-offs (tourism, business) and social benefits (urban renewal, social harmony)—aspects that are already apparent in the Conseil des arts de Montréal's arts and business program, in the Marois government's decision to invest in a new digital culture strategy (*Stratégie culturelle numérique du Québec*) rather than adjusting the budget of the Conseil des arts et des lettres,¹² and in a recent speech made by Joseph Rotman, chair of the Canada Council for the Arts: "Artists and arts organizations... need to move to the intersection of the arts and the economy, the arts and innovation, and the arts and healthcare, education and social policy—and offer a way to re-imagine Canada's future as an international leader of the creative economy."¹³

THE QUESTION OF SATISFACTION

According to Dufrasne, the direction taken by DARE-DARE has been received very positively by its sponsors. This level of satisfaction lies, for the most part, in the quality and originality of the centre's work, but Dufrasne does not deny the fact that the new location and the visibility that it brings have played a role. In the name of good governance, arts councils must demonstrate the effectiveness of their policies, and numbers seem to be the most popular way of doing so. Profitability is no longer measured in dollars alone but also in terms of crowd numbers—an indicator of user satisfaction. The context that sees DARE-DARE—having successfully negotiated its rightful place in the cultural economy—receiving critical praise from its sponsors raises an important question: Who among us, organizations and artists, does not receive such praise?

[Translated from the French by Louise Ashcroft]

11. These directions result from the encounter between two forces with which arts councils have to come to terms: on the one hand, the artists and organizations they support; on the other hand, the governments that determine their budget. In the absence of political mobilization and cohesion among artists and arts organizations, can one really expect that government concerns not play an increasing role in the choice of cultural policies?

12. The budget tabled in February 2014 by Québec's Minister of Finance, Nicolas Marceau, anticipated the injection of \$150 million over seven years in the new strategy, while the government abandoned its promise to increase the CALQ's budget by \$13 million.

13. *Investing in Creativity: A National Priority*. Speech by Joseph Rotman, Chair, Canada Council for the Arts, to the Montréal Council on Foreign Relations, November 13, 2013. Full text: <http://conseildesarts.ca/en/council/news-room/news/2013/joseph-l-rotman-investing-in-creativity-a-national-priority>.



ANNE-MARIE OUELLET, *SECONDES ZONES*,
PLACE DES FESTIVALS, QUARTIER DES SPECTACLES, MONTRÉAL, 2012.
PHOTO : GENEVIÈVE MASSÉ © DARE-DARE, PERMISSION DE L'ARTISTE | COURTESY OF THE ARTIST

LA SATISFACTION EN QUESTION

Les orientations prises par DARE-DARE ont reçu une réponse très positive des subventionnaires, aux dires de Martin Dufrasne. Le mérite de cette satisfaction revient en grande partie à la qualité et à l'originalité du travail du centre, mais le coordonnateur ne cache pas que le nouvel emplacement et la visibilité qu'il procure y est aussi pour quelque chose. Les critères de bonne gouvernance des conseils des arts exigent de pouvoir démontrer l'efficacité des politiques, et les chiffres apparaissent comme l'outil privilégié pour y parvenir. La rentabilité ne se mesure plus en seuls dollars, mais aussi en affluence, signe de la satisfaction du contribuable-client. Dans ce contexte où DARE-DARE, en négociant brillamment – et de plein droit – sa place sur l'échiquier de l'économie culturelle, reçoit les louanges des subventionnaires, une question se pose cependant : lesquels d'entre nous, organismes et artistes, ne les recevront pas ?

Edith Brunette conjugue pratique artistique et recherche théorique. Elle s'intéresse aux formes des discours dominants, à leur manière de représenter le monde – celui de l'art, notamment –, d'en exclure certains éléments et d'en simplifier d'autres. Récemment, la Galerie de l'UQAM (Montréal), le centre Praxis (Sainte-Thérèse), Le Lieu (Québec) et Skol (Montréal) ont accueilli ses projets; les revues d'art *ETC*, *Inter* et *Cassandra/Horschamp* (France) ont publié ses textes.

Edith Brunette combines art practice and theoretical research, focusing on forms of prevailing discourse and how they represent the world—notably, the world of art—by excluding certain elements and simplifying others. Recently, Galerie de l'UQAM (Montréal), Centre Praxis (Sainte-Thérèse), Le Lieu (Québec), and Skol (Montréal) have hosted her projects. Her writings have been published in several art magazines, including *ETC*, *Inter*, and *Cassandra/Horschamp* (France).
